

## TRIBUNE SOBRIETE NUMERIQUE : SOBRIETE NUMERIQUE : ET SI LA MUTUALISATION ETAIT UNE SOLUTION ?

La surconsommation des ressources, exacerbée par les usages numériques, appelle à un changement global de nos pratiques. En repensant la mutualisation et la normalisation des données, le GIP-MDS propose un modèle pour réduire l'empreinte écologique du numérique et tendre vers une plus grande sobriété.

Le GIP-MDS est le Groupement d'Intérêt public Modernisation des déclarations sociales qui gère le portail de la protection sociale net-entreprises.fr.

Tous les ans le *Global Footprint Network* calcule la date à laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la Terre peut reconstituer en une année. Pour 2024, cette date est fixée au 25 juillet, alors qu'elle était le 2 août l'année précédente. Cette différence d'une semaine souligne une tendance persistante à la surconsommation des ressources, et ce même dans nos usages numériques, mettant en évidence des conséquences naturelles bien tangibles. En France, 2,5% des émissions de gaz à effet de serre sont le produit de nos usages numériques. Ils n'ont pas fini de croître car ce chiffre pourrait augmenter de 45% d'ici à 2030 et tripler d'ici 2050. Ces émissions sont le résultat d'un manque de pratiques durables en ce qui concerne les nouvelles technologies, la gestion des données numériques consomme énormément de ressources, notamment pour la fabrication des équipements. Face à ce constat, comment repenser nos usages de façon collective ?

## Seul un changement global des usages permettra de tendre vers un modèle numérique responsable

On constate que la préservation des ressources terrestres passe par l'application de modèles responsables aussi bien au niveau des infrastructures qu'au niveau des usages. En effet, si près de 80% des impacts du numérique dans le monde sont dus à la fabrication des appareils, 25% des émissions de gaz à effet de serre du secteur proviennent d'infrastructures réseau et de data centers. Ce coût n'est pas seulement lié aux émissions, Google révèle par exemple que ses data centers ont consommé environ 21 milliards de litres d'eau en 2023¹. L'intelligence artificielle risque d'accentuer fortement cette surconsommation énergétique. D'ici à 2027, cette technologie pourrait nécessiter un volume d'eau équivalent à 7 fois la consommation annuelle du Danemark, selon l'observatoire de l'OCDE². Comme l'explique The Shift Project³, les usages et les infrastructures sont intrinsèquement liés : « l'évolution du volume de données entraîne le développement des infrastructures qui les transportent, les traitent et les conservent, permettant ainsi à de nouveaux usages d'apparaître, eux-mêmes plus gourmands en données grâce à cette nouvelle disponibilité. C'est cet enchaînement d'effets rebond qui régit aujourd'hui l'évolution du système numérique mondial et que la sobriété numérique questionne ».

C'est pourquoi, au GIP-MDS Net-entreprises, nous pensons que le concept de sobriété numérique ouvre la voie pour un changement global des usages, permettant d'aller vers davantage de résilience et de durabilité. Nos convictions tiennent en trois mots : simplifier, optimiser, rationaliser. C'est-à-dire simplifier les procédures administratives, optimiser nos écosystèmes numériques et rationaliser les données demandées aux entreprises. Concrètement, nos solutions pour accompagner ce changement au sein de toutes les

1



organisations de la protection sociale se sont articulées autour de deux démarches : la mutualisation et la normalisation des données.

## La mutualisation et la normalisation au service d'une sobriété numérique réussie

La mutualisation, c'est la mise en commun des infrastructures, des données et des compétences par des organisations qui ont intérêt à travailler en commun. Un même portail, de mêmes données peuvent servir différents acteurs. Par ailleurs, la mutualisation œuvre à concevoir ses fonctionnalités et services le plus génériquement possible, pour que leurs usages soient partageables et que le plus grand nombre d'acteurs puissent en bénéficier, sans avoir à réaliser de nouveaux développements et sans mobiliser de nouvelles infrastructures. Elle permet d'éviter un empilement d'initiatives, et la création d'autant de systèmes numériques et de data centers. Enfin, ce travail responsabilise le collectif sur les usages puisqu'il pousse chaque acteur à être une partie prenante de cet outil commun.

Pour la mutualisation, la plateforme net-entreprises.fr est un modèle vertueux de gestion de grands volumes de données. Ce collectif créé par les organismes de protection sociale en 2000 rassemble une trentaine de membres et partenaires. Net-entreprises peut donc rationaliser les flux, en mettant en place un bouquet de services centralisé, en lieu et place d'une diversité de solutions et de sites, via son portail. Emblématique de ce modèle, la Déclaration sociale nominative (DSN) remplace à ce jour 75 procédures en un flux unique de données. A elle seule, la DSN génère pas moins de 9 milliards de données chaque mois, soit 108 milliards par an, qui sont redistribuées aux organismes de la protection sociale. Ce sont bien plus de données encore qui transitent sur la plateforme net-entreprises.fr.

La normalisation des données quant à elle est une extension de la démarche de la mutualisation, appliquée à la gestion des données. Elle est partie intégrante de la démarche d'écoconception des normes d'échanges. Son objectif est d'établir un langage commun pour les diverses données utilisées entre les parties prenantes (éditeurs de logiciel de paie, entreprises, experts comptables, organismes de protection sociale et administrations). Il faut capitaliser sur les données existantes et garantir une cohérence de long terme, pour éviter de réinventer des systèmes.

C'est l'une des priorités du GIP-MDS, qui travaille à infuser cette logique dans la DSN. Ce travail de normalisation a d'ores et déjà permis de rationaliser les données : alors que la DSN remplace aujourd'hui jusqu'à 75 déclarations, son impact demeure raisonnable puisqu'elle mobilise de moins en moins de systèmes d'information – certains d'entre eux fermant régulièrement et se « fondant » dans la DSN, comme cela a été le cas pour la DADS U – déclaration annuelle des données sociales qui contenait 840 données et qui était complétée mensuellement par la Déclaration Unifiée des Cotisations Sociales, également remplacée mais aussi à chaque absence maladie par une attestation de salaire pour le versement des indemnités journalières de la Sécurité Sociale (DSIJ), par une attestation d'employeur dématérialisée (AED) lors des fins de contrats de travail et de multiples déclarations pour les régimes spéciaux ou les organismes complémentaires.

La transition écologique au sein du service public est aussi une affaire de transparence, nous travaillons, en ce moment même, à une estimation chiffrée de l'empreinte écologique des déclarations sociales, afin d'estimer les progrès réalisés en la matière et l'impact positif de la DSN.

Parce que la sobriété numérique est un enjeu essentiel de ces prochaines années, Net-entreprises continue d'innover en ce sens et espère inspirer d'autres infrastructures à prendre ce tournant.

Nicolas SIMON, Directeur de la transformation digitale et RSE du Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS)